

L'an mil huit cent soixante deux,  
 le dix septième jour du mois de Décembre,  
 à l'hôtel de la mairie  
 de la ville de Carcassonne, département de l'Aude,  
 devant nous, premiers  
 adjoints au Maire délégué pour  
 remplir les fonctions d'officiers publics de  
 l'état civil. Sont comparus  
 Jean, métayer, âgé de soixante sept ans,  
 et son épouse, âgée de soixante sept ans,  
 domiciliés à Montréal, lesquels nous  
 ont déclaré que Joseph Dubet, ancien  
 soldat de l'Empire, âgé de vingt sept ans,

Jean  
 Joseph  
 Dubet

L'an mil huit cent soixante deux,  
 et le dix septième jour du mois de Décembre,  
 neuf heures du matin, à l'hôtel de la mairie  
 de la ville de Montréal, arrondissement de  
 Carcassonne, département de l'Aude,  
 devant nous, Alexandre, notaire,  
 premiers adjoints au Maire délégué pour  
 remplir les fonctions d'officiers publics de  
 l'état civil. Sont comparus Dubet Antoine  
 métayer, âgé de trente six ans, et son épouse  
 Jeanne, métayer, âgé de soixante sept  
 ans, domiciliés à Montréal; lesquels nous  
 ont déclaré que Joseph Dubet, père du  
 premier, qui était âgé de cinquante  
 neuf ans, né à Brann, domicilié à

Montréal, notayer, jete de ~~de~~ <sup>de</sup> ~~de~~  
 fils de feu Antoine Lebray, notayer, quand  
 vivait domicilié à Montréal, et de feu  
 Jeanne Serres, notayère, quand vivait  
 domiciliée à Beauport, mariés, et veuf de  
 Marie Blaud; Est déposé ce matin à  
 cinq heures à la notairie de la poutonne  
 terroir de Montréal, ainsi que nous nous  
 en sommes assurés, de laquelle déclaration  
 nous avons débite retenu le présent acte,  
 dont nous avons donné lecture aux déclarans  
 et nous avons signé, non les déclarans qui  
 de ce regard ont dit ne savoir. —

trois mots ravis oulé

feuille fournie  
par quinze cent



Est dé  
 du Cam  
 ainsi  
 de laqu  
 retenu  
 lecture  
 non les  
 savoir

L'a  
 vient